

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 30 octobre 2024

## Introduction de l'autoévaluation de la qualité de vie

**Il est essentiel que les producteurs-trices de lait jouissent d'une bonne qualité de vie pour assurer l'avenir à long terme de la production laitière en Suisse. C'est pourquoi PSL a développé, en étroite collaboration avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), l'autoévaluation de la qualité de vie. L'autoévaluation contient un ensemble de questions qui permet aux producteurs-trices de lait de réfléchir à leur propre situation de vie et de l'évaluer. L'objectif de cet outil est de dresser un état des lieux en vue d'améliorer la qualité de vie des producteurs-trices de lait. Ce nouveau service est uniquement réservé aux producteurs-trices de lait qui paient la contribution de 0.17 centime pour la défense professionnelle réalisée par PSL.**

PSL et ses organisations membres s'engagent activement pour la qualité de vie des producteurs-trices de lait, car l'attractivité de la profession et les investissements pour le futur y sont directement liés. L'autoévaluation doit inciter les producteurs-trices de lait à se pencher sur leur situation professionnelle et privée et à identifier les potentiels d'amélioration. L'objectif est d'ouvrir le débat sur la qualité de vie des producteurs-trices de lait et de prendre des mesures d'amélioration à différents niveaux.

L'autoévaluation de la qualité de vie a été élaborée sur des bases scientifiques en étroite collaboration avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). Elle comprend une quarantaine de questions sur différents domaines de vie comme l'organisation de la vie privée, le contexte professionnel, la santé et la situation financière. En outre, elle prend en compte des paramètres individuels tels que le type, la taille, la structure et l'orientation stratégique de l'exploitation. En remplissant l'autoévaluation puis en réfléchissant et en discutant des résultats, les producteurs-trices peuvent identifier des champs d'action et mettre en place des changements concrets. L'autoévaluation peut être remplie de nouveau à une date ultérieure, ce qui permet de mettre en évidence les changements par rapport à la situation antérieure.

Comme de nombreuses exploitations de production laitière en Suisse sont des exploitations familiales, l'autoévaluation ne s'adresse pas seulement aux producteurs-trices de lait eux-mêmes, mais aussi à leurs partenaires et aux successeurs potentiels de l'exploitation, qui sont également invités à effectuer l'autoévaluation. Les échanges sur les résultats peuvent contribuer à trouver des solutions ensemble et à améliorer la qualité de vie de toutes les personnes concernées.

PSL et ses 12 organisations membres souhaitent utiliser à l'avenir les résultats anonymisés de l'autoévaluation pour intégrer concrètement le thème de la qualité de vie dans la défense des intérêts et lui donner plus de poids. Une première évaluation des résultats est prévue pour la fin du premier trimestre 2025.

PSL encourage tous les producteurs-trices de lait qui paient des contributions à participer à l'autoévaluation de la qualité de vie pour eux-mêmes, leurs familles et l'avenir de la production laitière. Comme le dit le proverbe, l'union fait la force!

Consulter le site internet:

[Autoévaluation de la qualité de vie | Swissmilk](#)

Regarder les messages vidéo à ce sujet:

[Boris Beuret, président de PSL](#)

[Mireille Hirt, membre du comité de PSL](#)



**Renseignements:**

Pierre-André Pittet, responsable Économie et affaires internationales

031 359 54 81

Christa Brügger, responsable Communication PSL

031 359 52 14